

**8 juin 2007, Québec**

**Allocution à l'occasion de l'annonce de nouveaux budgets pour les services aux personnes handicapées**

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de fierté que monsieur Couillard, monsieur Copeman et moi-même vous rencontrons aujourd'hui. D'entrée de jeu, je remercie l'équipe du Centre de réadaptation en déficience physique de Québec et du Centre Cardinal-Villeneuve pour un accueil aussi chaleureux.

Il est toujours important pour de moi de pouvoir constater ce qui se fait sur le terrain dans le domaine de la santé, la grande priorité des Québécois et de mon gouvernement.

Dans le discours sur le budget présenté il y a deux semaines par madame Jérôme-Forget, la santé et les services sociaux ont été favorisés, avec des crédits majorés d'environ 6 % encore cette année. Et la raison de notre présence aujourd'hui témoigne des efforts importants que l'on consent à ce secteur.

Pour la déficience physique, pour la déficience intellectuelle et pour les troubles envahissants du développement, je vous annonce que 40 millions de dollars sont prévus pour cette année. Ces investissements vont permettre de mieux soutenir les personnes vivant avec une déficience physique ou intellectuelle. On réussira également à mieux soutenir plusieurs familles qui ont à leur charge un proche vivant avec un handicap et leur permettre de souffler un peu.

Les montants investis aujourd'hui nous permettront de répondre à quatre grands besoins : Améliorer les services de soutien à domicile et dans la communauté, ainsi que pour le soutien aux familles; Améliorer les modalités du chèque emploi-services; Bonifier les services spécialisés offerts par les centres de réadaptation, principalement pour les enfants et les jeunes; Et accentuer la recherche.

Monsieur Couillard vous précisera, dans quelques instants, comment les sommes seront réparties. L'annonce d'aujourd'hui s'ajoute aux réinvestissements récurrents de 65 millions de dollars qui ont été effectués par notre gouvernement depuis 2003, pour un effort cumulatif dépassant les 100 millions de dollars.

Les efforts que nous avons faits sont significatifs. Conformément à nos engagements, quelque 5 000 personnes ayant un trouble envahissant du développement reçoivent actuellement des services spécialisés. Environ 600 enfants bénéficient du programme en intervention comportementale intensive (ICI) mis en place par notre gouvernement. C'est avec une grande détermination que notre gouvernement a agi dans le domaine des troubles envahissants du développement, où les besoins étaient particulièrement criants.

Nous avons également développé, et c'est une première, une formation universitaire sur mesure pour les intervenants en troubles envahissants du développement. Quelques 441 intervenants suivent cette formation. Un réseau national d'expertise a récemment été mis en

place par notre gouvernement. Ce réseau deviendra, j'en suis convaincu, un véritable carrefour de connaissances relatives aux troubles envahissants du développement.

Il reste que nous pouvons et que nous devons en faire plus. Les adultes, et surtout les enfants, qui bénéficient du support de notre réseau doivent profiter des meilleurs soins possibles. S'il y a un choix de société qui ne mérite pas de faire les frais de décisions partisans, c'est celui de la santé des Québécois.

Aujourd'hui, les personnes que j'ai rencontrées ont elles aussi fait, en quelque sorte, le même choix important. Elles ont choisi la voie du mieux-être, la voie vers une meilleure santé. Vous tous m'encouragez à continuer nos efforts. Vous êtes une inspiration pour mon gouvernement.

Je cède maintenant la parole à monsieur Couillard.

Bonne journée.